

Aménagement du Territoire et Urbanisme spécialité Aménagement Territorial Durable et Géomatique

RNCP15533 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	341
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Lille 1 Sciences et Technologies

<http://www.univ-lille1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce diplôme forme des cadres intermédiaires capables d'apporter une assistance technique en aménagement territorial en lien avec la maîtrise d'ouvrage (projets de territoire, projet paysage) ou la maîtrise d'œuvre Voirie, Réseaux et Divers (VRD), de jouer un rôle de coordination entre les différents acteurs de l'aménagement territorial, d'utiliser les outils d'observation, de traitement et de valorisation de l'information géographique (géomatique) pour contribuer à la mise en œuvre des procédures de l'aménagement territorial, d'exploiter les données en vue de produire des documents statistiques, des cartes pour des projets d'aménagement menés par les responsables de collectivités territoriales, les urbanistes ... d'appréhender les enjeux du développement durable dans la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement et les stratégies de développement des entreprises ou des collectivités territoriales, de s'intégrer à des équipes opérationnelles, et/ou à les encadrer.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La licence professionnelle « Aménagement territorial durable et géomatique » vise à former des personnels qualifiés de niveau cadre intermédiaire :

- maîtrisant les outils nécessaires pour le suivi et l'assistance à la réalisation de projets de territoire
- capable d'appréhender les enjeux techniques et juridiques d'un projet de territoire ;
- capables d'apporter une assistance pour la mise en œuvre des procédures réglementaires d'aménagement territorial ;
- capable de gérer des documents d'urbanisme (carte communale, Plans Locaux d'Urbanisme -PLU, Schéma de cohérence Territoriale-SCOT)
- capables de prendre en compte les principes du développement durable dans la gestion des territoires ;
- capables de prendre en compte les paysages dans les procédures de l'aménagement territorial ;
- maîtrisant l'utilisation des logiciels de traitement de l'information géographique (Systèmes d'Information Géographique-SIG) ;
- capables d'apporter une assistance technique pour la maîtrise d'œuvre Voiries, Réseaux et Divers (VRD) ;
- capables de mobiliser les sources d'informations géographiques, statistiques et documentaires pour aider à la réalisation d'un diagnostic territorial ;

- capables de collaborer avec les chefs de projets de territoires.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la licence professionnelle pourra s'intégrer dans des bureaux d'études en aménagement territorial pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, des sociétés de conseil en aménagement des territoires, des services d'aménagement des territoires des collectivités territoriales (communes, communautés de communes ou d'agglomération, communauté urbaine, conseil général, conseil régional), des syndicats mixtes, des cabinets de géomètres experts, des entreprises de travaux publics.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Assistant conseiller en développement local durable
- Assistant chargé d'analyses et de développement
- Assistant gestionnaire de projet
- Assistant chargé de planification

Assistant chargé d'études en maîtrise d'œuvre Voirie, Réseaux et Divers (VRD)

- Chargé/Chargée d'analyses et de développement
- Conseiller/Conseillère en développement local
- Chargé/Chargée d'études techniques du BTP

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Professionnels, enseignants-chercheurs et enseignants

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Professionnels, enseignants-chercheurs et enseignants

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15533/>